

**CERCLE SCOLAIRE
FARVAGNY / VUISTERNENS-EN-OGOZ**

1726 FARVAGNY

INFORMATIONS GENERALES

POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010 – 2011

Farvagny, le 5 juillet 2010

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les informations utiles à la bonne marche de la prochaine année scolaire. Ce petit libretto regroupe des renseignements indispensables pour toutes les classes. Il sera donc à conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Lors de la rentrée 2010/2011, nous aurons le plaisir d'accueillir pour la première fois les enfants de 4 ans qui commenceront cet automne leur première année d'école enfantine. Répartis en 4 classes à deux niveaux, ces petits élèves rejoindront leurs aînés à raison de 4 demi-journées par semaine. Nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue. A cet effet, la commission administrative de Vuisternens-en-Ogoz a entrepris les travaux nécessaires pour qu'une classe enfantine ouvre ses portes à Vuisternens-en-Ogoz, mais, en raison du nombre d'élèves et afin d'équilibrer les effectifs, quelques-uns d'entre eux seront scolarisés à Farvagny.

Pour ce qui est de l'école primaire, le nombre de classes restant stable, nous avons pu répartir les 233 élèves dans 12 classes, deux par degré, et ainsi offrir aux enfants des classes à un degré avec des effectifs moins élevés que ces dernières années. C'est à nouveau avec beaucoup de soin et dans un souci de garder l'équilibre pédagogique que nous avons réparti les élèves des différents degrés dans les nouvelles classes.

En raison de l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine dans notre cercle scolaire, et pour répondre aux exigences de la nouvelle loi scolaire de proposer à tous les enfants, de l'école enfantine à la 6P, les mêmes horaires, nous avons dû procéder à quelques aménagements. Ainsi la grille horaire de tous les élèves sera sensiblement modifiée lors de rentrée 2010-2011.

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, les demi-jours de congé pour les élèves de 1 et 2P seront déplacés **du mardi ou jeudi après-midi au mardi ou jeudi matin.**

Nous souhaitons la bienvenue aux trois maîtresses enfantines nouvellement engagées dans notre école : Mesdames Eve Savary qui assurera un plein-temps à Farvagny, Annick Yerly en duo avec Annelise Perret à Vuisternens-en-Ogoz et Chantal Spicher qui partagera un 100% avec Anne Villosz à Farvagny.

Monsieur Jacques Rusca revient à Farvagny à 20% et travaillera avec Monsieur Olivier Rime. Mesdames Florence Tomasetti et Marie Gisler travailleront elles aussi en duo, tandis que Madame Marie-Berthe Crisci reprendra pour un an une classe à plein-temps. Mesdames Véronique Martignoni et Magali Buchillier se partageront un 100%. Madame Claire-Lyse Progin sera au bénéfice d'un congé sabbatique de 1 an et reprendra l'entière responsabilité de la bibliothèque du Gibloux.

Et pour conclure cette année solaire, il nous tient à cœur de relever l'engagement et la qualité du travail fourni par les enseignants de notre cercle scolaire. Un merci particulier s'adresse à Madame Anne Villosz, responsable d'établissement, pour son engagement et son investissement au service de notre Ecole.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à toutes ces informations, et vous souhaitons, Madame, Monsieur, Chers parents, un bel été.

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE
Hélène Cudré-Mauroux, présidente

Répartition des classes

Degré	Enseignant-e	Ecole de	Tél. privé	Degré	Enseignant-e	Ecole de	Tél. privé
Classe enfantine	Mme Anne Villoz Mme Chantal Spicher	Farvagny	026 / 411 06 55	5 ^{ème} année	M. Olivier Rime M. Jacques Rusca	Farvagny	026 / 411 40 28 026 / 411 42 01
Classe enfantine	Mme Valérie Cruceli Mme Cécile Corpataux	Farvagny	026 / 401 25 55 026 / 484 10 44	5 ^{ème} année	M. Benoît Spicher	Vuisternens	026 / 411 23 79
Classe enfantine	Mme Eve Savary	Farvagny		6 ^{ème} année	M. Joël Descloux	Farvagny	026 / 477 23 74
Classe enfantine	Mme Anne-Lyse Perret Mme Annick Yerly	Vuisternens	026 / 477 22 43 079 / 605 08 34	6 ^{ème} année	Mme Delphine Crausaz	Vuisternens	079 / 653 01 68
1 ^{ère} année	Mme Marie-Noëlle Loetscher Mme Angèle Clot	Farvagny	026 / 411 42 42 026 / 321 25 65	ACM et ACT	Mme Hélène Villet Mme Karine Yerly		026 / 411 10 19 026 / 477 23 75
1 ^{ère} année	Mme Véronique Martignoni Mme Magali Buchillier	Farvagny	026 / 411 48 66 026 / 465 17 31				
2 ^{ème} année	Mme Marie-Berthe Crisci	Farvagny	026 / 411 20 78				
2 ^{ème} année	Mme Marie-Estelle Girardet Mme Danièle Prébandier	Vuisternens	026 / 475 11 27 026 / 411 18 23				
3 ^{ème} année	M. Jean-Marc Delacombaz	Farvagny	026 / 411 19 74				
3 ^{ème} année	Mme Danièle Fromaget Mme Laurence Chavaillaz	Vuisternens	026 / 411 16 10 026 / 411 22 31				
4 ^{ème} année	Mme Danièle Marbach Mme Elisabeth Sansonnens	Farvagny	026 / 481 40 12 026 / 402 56 08				
4 ^{ème} année	Mme Marie Gisler Mme Florence Tomasetti	Farvagny	079 / 718 45 93 026 / 411 12 90				

Responsable d'établissement
Mme Anne Villoz 079 / 616 57 18

Ecole de Farvagny 026 / 411 96 11

Ecole de Vuisternens 026 / 411 34 91

Horaires des classes

La grille horaire de tous les élèves, de l'école enfantine à la 6P, sera la suivante :
Le matin de 8h00 à 11h40 et l'après-midi de 13h40 à 15h20

Enfantines

Les enfants de 1^{ère} enfantine ont classe : lundi matin – mardi après-midi –
mercredi matin – jeudi matin

Les enfants de 2^{ème} enfantine ont classe : lundi journée - mardi matin –
jeudi journée - vendredi journée

Primaires

Alternance 1P et 2P

congé le mercredi après-midi

congé le mardi ou le jeudi matin

Toutes les semaines durant lesquelles il y a un jour férié ainsi que les semaines veilles de vacances, les enfants ne bénéficient pas de l'alternance et vont à l'école tous les jours. (voir le calendrier scolaire à la dernière page)

Alternances pour la rentrée scolaire 2011

Les parents feront parvenir leur demande par écrit et jusqu'à fin mai 2011 s'ils désirent pour des raisons impératives que leur enfant ait congé un matin plutôt que l'autre.

Absences

Nous vous rappelons que toutes les absences de votre enfant (maladie ou autre) doivent être signalées à l'enseignant au plus tard le jour même jusqu'à 8h15, respectivement 13h30. En cas d'absence non annoncée d'un élève et pour des questions de responsabilités, les enseignants sont tenus d'avertir immédiatement la commission scolaire qui entreprendra les démarches nécessaires.

Demandes de congé

Les demandes de congé de moins de 3 jours doivent être formulées par écrit à l'enseignant de votre enfant. La demande doit parvenir à l'enseignant deux semaines avant le congé.

Dès 3 jours, nous vous demandons de vous adresser directement à l'inspectrice scolaire.

Infos distribuées à l'école

Les informations relatives aux activités scolaires et extrascolaires sont distribuées le lundi dans tout le cercle scolaire.

Sécurité des enfants

Les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants sur le chemin de l'école. Dès le premier jour d'école, un triangle de la prévention routière sera distribué aux enfants des classes enfantines, triangle qu'ils devront porter pour se rendre à l'école. D'autre part, la gendarmerie dispense régulièrement dans les classes des leçons d'éducation routière.

De plus afin de renforcer les mesures prises aux abords de l'école de Farvagny, le conseil communal a engagé une personne « patrouilleur adulte » qui garantira la sécurité maximale des enfants sur le passage piétons devant l'école (Rte de Grenilles) tous les jours de 7h40 à 8h00, de 11h40 à 11h55, de 13h20 à 13h40 et de 15h20 à 15h35.

Transports des élèves par les parents

Ecole de Farvagny

Pour des questions de sécurité, nous vous demandons de ne pas déposer les enfants le long de la route de Grenilles. De plus, nous vous rappelons que la place de parc située au sud du complexe communal est strictement réservée aux usagers de l'administration communale et des services régionaux et prions les parents qui amènent leurs enfants à l'école de **les déposer sur la place de parc du terrain de football.**

Ecole de Vuisternens

Les parents qui amènent leurs enfants doivent impérativement les déposer ou les reprendre sur la place de parc de l'école (côté sud du bâtiment) et non dans la cour de l'école.

Toutefois, nous souhaitons vivement que le transport des enfants par les parents soit réservé à de rares exceptions et que les élèves qui ne sont pas transportés par les bus se rendent à l'école à pied.

Règles de sécurité dans les bus

Les enfants adopteront une attitude correcte durant les déplacements en bus. Les conductrices veilleront à ce que la discipline soit observée et nous vous remercions de redire à vos enfants qu'ils doivent impérativement être attachés avant le départ du bus et jusqu'à l'arrêt de ce dernier. La commission scolaire se réserve le droit de prendre des mesures en cas de problèmes graves.

Cour d'école

Les enseignants assurent la surveillance de la cour d'école pendant les récréations, ainsi que dix minutes avant et après la classe. Pendant les heures d'école, les enfants sont sous la responsabilité des enseignants, récréations comprises. Ainsi, nous ne pouvons tolérer que des parents viennent régler des conflits entre les enfants pendant ces moments-là. En cas de problèmes, les enseignants et la commission scolaire sont à votre disposition.

Il arrive fréquemment que des enfants amènent du matériel de jeu tel ballons, raquettes etc... Ce matériel privé est le bienvenu dans la cour d'école mais reste sous la responsabilité des enfants.

Par contre, les objets cités ci-après sont **interdits** à l'école : téléphones portables, trottinettes, patins, planches à roulettes, chaussures à roulettes, jeux électroniques, MP3, ainsi que tous les objets dangereux ou illicites (couteaux, pointeurs laser, pistolets à billes, pétards, frondes, ...).

Règles de vie à l'école

L'éducation des enfants se fait en premier lieu dans le milieu familial. L'école étant un lieu de rencontre où se retrouvent élèves, enseignants et nombre d'intervenants ponctuels, il est important que les relations entre les uns et les autres soient empreintes de respect et de courtoisie.

Les enseignants se retrouvent de plus en plus souvent confrontés à des situations de violence entre les enfants et doivent gérer de nombreux problèmes d'incivilité. Ces problèmes sont traités à l'interne mais la commission scolaire souhaite que les parents incitent leur enfant à être poli, respectueux, ponctuel et assidu dans leur travail. Elle les encourage vivement à s'intéresser, dans la mesure de leurs possibilités, à la vie de l'école en participant aux séances de parents et à toutes les autres activités organisées à leur intention, en faisant part aux enseignants et/ou aux autorités scolaires de toutes suggestions, remarques, critiques ou félicitations concernant la vie scolaire de leur enfant.

Journée « à pied à l'école »

La journée internationale aura lieu le 24 septembre 2010. La commission scolaire a décidé de participer à nouveau à cette action.

Des informations détaillées parviendront aux enfants en temps utile.

Loto des écoles

Le prochain loto en faveur des écoles est prévu le **dimanche 6 février 2011**.

Le bénéfice réalisé est mis à disposition des élèves pour les camps, promenades d'école, visites et spectacles proposés durant l'année.

Santé

Les verrues

Durant l'année scolaire, les enfants du cercle scolaire Farvagny / Vuisternens bénéficient de leçons de natation à la piscine de Charmey. Un contrôle des pieds des enfants est systématiquement effectué afin de détecter d'éventuelles verrues plantaires.

Afin d'éviter des désagréments à votre enfant, nous vous conseillons de vérifier ses pieds et, en cas de verrues, d'appliquer un traitement ad hoc. Il existe en pharmacie une alternative au traitement à l'azote liquide.

Si votre enfant est porteur de verrues plantaires, il doit mettre un pansement imperméable fermé sur les 4 côtés. (pansement Compeed)

Les poux

Chaque année, les poux réapparaissent dans les classes. Pour éviter que ceux-ci ne se propagent, il est impératif que les « porteurs » de poux soient traités rapidement avec un shampoing adéquat.

Nous vous remercions d'agir avec vigilance si votre enfant se gratte la tête, d'en informer immédiatement son enseignant et de prendre les mesures nécessaires.

Fri-move

La lutte contre le surpoids chez les enfants est actuellement une priorité de santé publique. Le Centre d'éducation à la santé, mandaté par la Direction de la santé et des affaires sociales, propose un programme de prévention pour les enfants et un soutien aux parents.

Centre d'éducation à la santé Fri-move,
Croix-Rouge fribourgeoise, 1700 Fribourg.

Tél. 026 / 347 39 61

fri-move@croix-rouge-fr.ch

www.croix-rouge-fr.ch

Le Chaperon Rouge

Service de garde d'enfants malades à domicile

Le Chaperon Rouge est un service de garde d'enfants au domicile. En cas de besoin, vous téléphonez et dans les quatre heures qui suivent, le Chaperon rouge organise une garde qui se rend à votre domicile. Les gardes ont été recrutées avec soin, formées au sein de la Croix-Rouge fribourgeoise. Les tarifs évoluent selon le revenu (entre Fr. 5.- et Fr. 25.- /h).

Chaperon Rouge
chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Tél. 026 / 347 39 49

APRG – Association de parents de la région du Gibloux

CP 43 – 1726 Farvagny
www.espaceparents.ch
info@espaceparents.ch

Fondée en 2001, l'APRG compte actuellement une centaine de familles membres. Elle se veut un lien dynamique entre les différents partenaires de l'éducation et de la formation. Elle souhaite développer une synergie autour de la réalité que vivent les jeunes de la région du Gibloux et se mettre à leur écoute. Elle souhaite maintenir un contact direct avec ses membres par la parution, deux fois par année, de sa gazette d'information. Elle est membre de la FAPAF

Agenda 2010 - 2011

- 23.09.2010 : assemblée générale à Rossens, salle St. Rémi
- septembre à décembre 2010 : boîte éducative pour les garçons du CO
- novembre à décembre 2010 : cours « apprendre à apprendre » CO, Rossens
- novembre 2010 : cours « apprendre à apprendre », niveau 1, pour adultes
- 18.11.2010 : conférence « Pour être au net avec internet... », Rossens
- février 2011 : atelier-parents « Pour être au net avec internet... »
- mars à mai 2011 : boîte éducative pour les garçons de 5 et 6P
- avril à juin 2011 : cours Pallas primaire : autodéfense pour les filles de 4-5-6P

Se référer au site www.espaceparents.ch pour de plus amples informations

Calendrier scolaire 2010 - 2011

L'alternance est supprimée le jour de la rentrée scolaire ainsi que avant les vacances d'automne, de Noël, de Carnaval, de Pâques, d'été et les semaines de la Toussaint, du 8 décembre, de l'Ascension, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu.

Il n'y aura donc pas d'alternance les semaines suivantes : du 23 au 27.08.2010 - du 11 au 15.10.2010 – du 2 au 5.11.2010 – du 6 au 10.12.2010 – du 20 au 23.12.2010 – du 28.02. au 4.03.2011 – du 11 au 15.04.2011 – du 30.05 au 1.06.2011 – du 14 au 24.06.2011 et du 4 au 8.07.2011

Calendrier scolaire 2010 - 2011

Rentrée scolaire 2010	Jeudi	26.08.10		
Classes	Jeudi	26.08.10	au vendredi	15.10.10
Vacances	Lundi	18.10.10	au vendredi	29.10.10
Classes	Lundi	02.11.10	au vendredi	23.12.10
Vacances de Noël	Vendredi	24.12.10	au vendredi	07.01.11
Classes	Lundi	10.01.11	au vendredi	04.03.11
Vacances de Carnaval	Lundi	07.03.11	au vendredi	11.03.11
Classes	Lundi	14.03.11	au vendredi	15.04.11
Vacances de Pâques	Lundi	18.04.11	au vendredi	29.04.11
Classes	Lundi	02.05.11	au vendredi	08.07.11
Autres congés				
Toussaint	Lundi	01.11.10		
Immaculée Conception	Mercredi	08.12.10		
Ascension	Jeudi-vendredi	02 et 03.06.11		
Pentecôte	Lundi	13.06.11		
Fête Dieu	Jeudi-vendredi	23 et 24.06.11		

Horaire spécial du dernier jour de l'année scolaire

Le dernier jour d'école, diverses activités ou jeux sont organisés par les enseignants. Les enfants terminent la matinée par un pique-nique en commun et l'école se termine ce jour-là vers 13h00.